



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports



CREDD* EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

*CREDD : Convention Régionale pour une Education à l'Environnement dans le cadre du Développement Durable

V2023-09-25

**JEUNE
PUBLIC**

REFERENTIEL REGIONAL DE QUALITE DE L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE



Les pièces à fournir pour le renouvellement (tous les 5 ans) :

Les pièces suivantes sont à fournir pour le renouvellement :

- ✓ Deux nouvelles fiches séances ;
- ✓ Deux fiches d'évaluation (enseignants / commanditaires et élèves) et la liste des critères de l'auto-évaluation
- ✓ Projet éducatif de la structure (daté) ;
- ✓ Plan annuel de formation de l'équipe éducative ;
- ✓ Préciser si vous avez un agrément Jeunesse et Sports et/ou Agrément éducation nationale de la structure et/ou de l'animateur et les dates de leur validité ;
- ✓ Statuts (pour les associations) ;
- ✓ Extrait KBIS (pour les entreprises) ;
- ✓ Les tarifs des animations et un exemple de facture (uniquement si vous touchez des subventions).

Critères complémentaires pour le renouvellement :

Ces critères doivent se retrouver dans les fiches d'animations et/ou le projet éducatif.

Préparation de l'animation

- Proposer des ressources pédagogiques

Déroulement de l'animation

- Privilégier le travail en ateliers.

Valorisation de votre choix

Présentez un élément de votre choix de votre activité d'éducation à l'environnement au sein de votre structure que vous souhaitez valoriser auprès des partenaires, une nouveauté.

Exemple : une nouvelle animation, un nouveau public, une nouvelle thématique...